



MAIRIE DE MONTROZIER

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTROZIER, dûment convoqué le vingt-quatre janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Gages, sous la présidence de Monsieur Laurent GAFFARD, Maire.

Présents :

Madame Séverine RAFFY, Madame Fatima DANSETTE, Monsieur Bernard ARETTE, Monsieur Yves CASTELLA, Monsieur Marc SOLINHAC, Monsieur Manuel BELLO, Madame Marie-Christine MAUREL, Madame Caroline AOUAT, Monsieur Florent VERNHET, Monsieur Sébastien BOUDOU, Madame Stéphanie CASTANIE, Monsieur Stéphane CHAPTAL, Monsieur Benoît RASCALOU, Madame Bernadette POMIES.

Pouvoirs de vote :

Madame Chantal APESTEGUY donne pouvoir à Madame Marie-Christine MAUREL

Madame Marina LACAZE donne pouvoir à Monsieur Yves CASTELLA

Madame Myriam CABROL donne pouvoir à Monsieur Benoît RASCALOU

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie CASTANIE

1- Délibération 2025/01 pour valider la demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour le projet d'aménagement des espaces publics et d'accessibilité du quartier du centre village les Palanges votée à l'unanimité

Le projet d'aménagement du quartier du centre village les Palanges bénéficie de l'appui d'Aveyron Ingénierie et du CAUE pour finaliser le programme d'aménagement global multithématique qui permettra de choisir une équipe de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal a validé le projet d'aménagement du quartier centre village les Palanges, son plan de financement et a autorisé le Maire à solliciter les partenaires financiers.

2- Délibération 2025/02 pour valider la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de travaux de débroussaillage – fauchage voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a validé le lancement de la procédure de consultation pour la désignation d'un ou plusieurs cocontractants selon la procédure adaptée et a autorisé la signature de la convention constitutive du groupement de commandes avec les communes de Bozouls, d'Estaing, de Gabriac, de Rodelle, d'Espalion et de Montrozier.

3- Délibération 2025/03 pour approuver la modification des statuts d'Aveyron Ingénierie votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal a délibéré pour approuver les statuts de l'Agence technique départementale Aveyron Ingénierie.

4- Délibération 2025/04 pour valider la sélection d'un opérateur privé pour le déploiement de borne de recharge pour les véhicules électriques et conventions subséquentes votée à l'unanimité

Le Conseil Municipal a validé le transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques » (IRVE) au SIEDA et a autorisé la signature de la convention d'assistance entre le SIEDA et la commune et de la convention tripartite avec la société Easy Charge et le SIEDA pour l'implantation d'une borne de recharge au niveau du parking du Centre Village les Palanges.

5- Délibération 2025/05 pour valider le versement d'un don en solidarité avec la population de Mayotte votée à l'unanimité

Le conseil municipal a validé le versement d'un don de 1 500 euros à la Croix Rouge pour venir en aide à la population de Mayotte.